

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 11.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 11.12.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000002843

Entité de publication



Ville de Monthey - Sécurité, Place de l'Hôtel-de-Ville 2, 1870 Monthey

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Julien Chantereau, Monthey

Bénéficiaire de l'autorisation

Julien Chantereau
Domicile:
1870 Monthey

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Café-pâtisserie-sandwicherie, sis sur la parcelle N°149, folio 2, au lieu-dit "Quartier du commerce".

Contenu de l'avis

Employeur : Soli Coffee sàrl
Enseigne : "Soli Coffee"
Patente/autorisation d'exploiter : M. Julien Chantereau
Heures d'ouverture : du lundi au dimanche de 06 h.30 à 17 h.30
Date de prise d'activité : Dès autorisation

Description de la prestation de services

Service de petite restauration et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à un café-pâtisserie-sandwicherie.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Julien Chantereau domicilié à Monthey, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande peuvent les adresser par écrit auprès de la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Ville de Monthey - Sécurité
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1870 Monthey

Délai

30 jours